



RESEAU FEMMES AFRICAINES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coordination Régionale Afrique Centrale

Siège : Case N° 3/B Camp Emile Biayenda, Forêt de la Pate d'Oie, Diata Brazzaville - République du Congo

E.mail : mbendomj@gmail.com tél : 00242066256093

Ou moniqueyigbedek@yahoo.fr Tél 00237699857469

RAPPORT

DE LA

PARTICIPATION DU RESEAU FEMMES AFRICAINES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (REFADD) A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP 26)

Glasgow, UK

Du 1er au 12 novembre 2021
Grâce au soutien financier du PFBC



Sur le thème :
Journée du Genre : Résultats novateurs dans la solution basée sur la nature



INTRODUCTION :

La COP26 ou la 26^{ème} Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'est tenue du 1^{er} au 12 novembre 2021 à Glasgow, en Écosse, au Royaume-Uni. L'organisateur était le Royaume-Uni, en partenariat avec l'Italie, et visait à obtenir de nouveaux engagements mondiaux pour lutter contre le changement climatique.

En effet, près de 200 pays réunis à Glasgow, en Écosse, malgré la pandémie du COVID 19, ont adopté un document final qui, selon le Secrétaire général de l'ONU, reflète les intérêts, les contradictions et l'état de la volonté politique dans le monde aujourd'hui. Le chef de l'ONU a ajouté qu'il était temps de passer «en mode d'urgence », en mettant fin aux subventions, aux combustibles fossiles, en éliminant progressivement le charbon, en fixant un prix au carbone, en protégeant les communautés vulnérables et en respectant l'engagement de 100 milliards de dollars pour le financement du climat. Il a par ailleurs déclaré à la fin de la conférence que selon lui : « Nous n'avons pas atteint les objectifs lors de cette conférence, mais nous avons des éléments de base pour progresser ». Aussi, il a adressé un message aux jeunes, aux communautés autochtones, aux femmes dirigeantes et à tous ceux qui mènent l'action en faveur du climat.

S'agissant des femmes, force est de constater que partout dans le monde, elles sont au cœur du combat climatique, puisqu'elles sont à la fois les plus durement touchées par ses impacts et sont considérées majoritairement dans la société comme la clé de la solution. En effet, « elles représentent 80 % des personnes déplacées dans le monde à cause du réchauffement climatique», d'après Nancy PELOSI, Présidente démocrate de la Chambre des représentants aux Etats-Unis. Dans le Bassin du Congo par exemple, elles ont des regroupements pour défendre leurs droits et développer leurs activités.

La situation est plus difficile en Afrique subsaharienne et donc dans le Bassin du Congo, où certaines tâches domestiques sont réservées aux femmes telles que l'approvisionnement du foyer en eau et en bois de chauffe, la gestion de la production agricole familiale, la nutrition, les activités génératrices de revenus etc....

Il en résulte que les femmes sont les premières victimes face à la raréfaction des ressources naturelles et à la désorganisation de l'économie agricole familiale dues aux effets des changements climatiques. Les disparités de genre constatées, s'accroissent encore plus lors des chocs climatiques comme les cyclones, les tempêtes tropicales, les sécheresses et les inondations comme ce que le Cameroun et les autres pays du Bassin du Congo ont enregistrés ces derniers mois (avant la COP26).

Pour cette raison, le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable en Afrique Centrale (le REFADD) a partagé son expérience à Glasgow au pavillon COMIFAC en collaboration du REFACOF sur les solutions novatrices à proposer pour lutter contre ce fléau.

Pour le (REFADD) et le REFACOF :

Le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable en Afrique Centrale (REFADD), en collaboration du Réseau des femmes africaines pour la gestion

communautaire des forêts (REFACOF), deux organisations majoritairement féminines, ont co-organisé et partagé leur vision sur le sujet à Glasgow.

Deux brèves présentations ont été faites sur les deux organisations, une Note de position du REFADD à la COP 26 sur le Climat a été lue, et quelques initiatives innovantes des deux Réseaux ont été présentées :

- **Le REFACOF** a parlé du Développement des entreprises forestières communautaires par les femmes : potentiel et défis par le REFACOF, par *Marie Louise AVANA, Membre du REFACOF* :

Pour RECOFTC (2011), la foresterie communautaire est un terme général utilisé pour décrire les modèles de gestion forestière qui donnent aux populations locales la majorité des voix dans la prise de décision.

Et la Forêt Communautaire étant : une zone (forêt ou autre écosystème) légalement attribuée aux communautés locales et gérée par elles. Il faut préciser ici que sa définition varie d'un pays à un autre.

Pour le REFACOF, il faudrait soutenir le développement des forêts communautaires qui offrent plus de sécurité aux terres, aux forêts et aux ressources pour les femmes ;

Améliorer les capacités organisationnelles des femmes et assouplir les règles et réglementations du secteur informel, où les femmes opèrent principalement ;

Il a précisé que la foresterie communautaire contribuera de manière efficace à l'atteinte de ses objectifs s'il y a :

- Une volonté de passer de la politique à la pratique, et traduire ou adapter celle-ci à la vision, aux connaissances, aux besoins et aux attentes des principaux acteurs de la gestion forestière : les petits exploitants forestiers et les femmes productrices ;
 - Un engagement global *et collectif à investir dans des projets de foresterie communautaire* :
 - *Fournir des ressources financières adéquates aux entreprises forestières communautaires ;*
 - *Autonomiser des communautés locales, des femmes, des jeunes et des populations autochtones ;*
 - *Une volonté politique de créer un environnement favorable (lois et règlements tenant compte de la dimension de genre, programmes de renforcement des capacités, sécurité foncière pour les femmes, etc.).*
- **Pour le REFADD** il était question de présenter l'initiative de la Forêt pour les Femmes : Le bambou de Chine comme l'une des solutions, à la production de l'énergie, à la lutte contre la pauvreté et les Changements Climatiques : par BISSECK Epse YIGBEDEK Monique Catherine, Coordinatrice Régionale du REFADD.

Dans cette présentation, l'Organisation pour la nature, l'environnement et le développement du Cameroun (ONED), organisation qui coordonne le REFADD en Afrique Centrale, a, parlé de l'initiative bambou, et relevé la collaboration commencée avec l'Organisation internationale du bambou et du Rotin (INBAR) en mars 2021, à Yaoundé au Cameroun, à travers la sensibilisation et à la formation des populations à la base en général et des femmes en particulier dans le développement des chaînes de valeurs du Bambou. Il était question d'expliquer les avantages, qui, quand ils sont bien exploités, procurent des revenus complémentaires dans les ménages et contribuent essentiellement à la limitation des risques climatiques et catastrophiques en lien avec la préservation des forêts; Cette collaboration vise à permettre à INBAR et ONED de vulgariser en Afrique Centrale en général et au Cameroun en particulier la chaîne de valeur du bambou ;

Et de créer un paysage respectueux du climat grâce à l'agroforesterie du bambou, ce qui aura des avantages comme un potentiel puits de séquestration de carbone, par la création des champs de bambou par les femmes, qui va constituer une source d'énergie alternative au charbon de bois, le charbon de bambou, et qui est une potentielle source de restauration/conservation des paysages forestiers.

En effet, l'utilisation du bambou en charbon et comme bois de chauffe est encouragée en tant que source alternative d'énergie en Afrique, dans l'espoir qu'elle aidera à empêcher la déforestation croissante sur le continent.

Depuis la COP 17 à Durban, INBAR présente ses travaux sur le sujet. Leur initiative première est de travailler dans le transfert des technologies de charbon de bambou de la Chine vers l'Afrique subsaharienne en vue de produire des [biocarburants](#) 'verts' à partir du bambou localement disponible, et produit, sachant que près de 80 pour cent de la population rurale en Afrique subsaharienne dépend du combustible (bois).

Le REFADD à travers ONED entend donc se concentrer dans ce travail en emmenant les femmes à créer des plantations de Bambou qui leur sont propres et exploitables par elles-mêmes, et qui seront leur espace d'exploitation de bois, de transformation de bambou de Chine en charbon etc... Ce charbon sera utilisé comme source d'énergie et vendu afin de procurer des revenus aux femmes. **D'où l'idée de forêts pour les femmes.**

Sur le plan environnemental, il s'agit d'une plante écologiquement très intéressante, car il peut se substituer aux bois de la forêt naturelle à travers sa capacité de séquestration de carbone. Selon Van Der Lugt et al., 2010; l'on estime effectivement qu'il a la faculté de fixer 30% de CO₂ de plus que les arbres feuillus; il est exploité à partir de 5 ans, alors que les arbres prennent au moins 5 fois ce temps. Le Bambou lutte ainsi activement contre le changement climatique.

Au vu de tout ce qui précède, le REFADD entend collaborer davantage avec INBAR dans le but d'aider les femmes à développer leurs propres plantations de bambou qui seront leur forêt d'exploitation de bois, qui vont leur procurer l'énergie et des revenus pour leur ménage dans les 10 Pays membres de la COMIFAC.

Comme d'autres solutions basées sur la nature, le REFADD, entend aussi travailler dans la sous-région à travers ses grands projets de culture et de commercialisation

des Champignons ; De Stabilisation des ménages par la plantation des arbres à haute valeur économique et de réduction de la pauvreté. Il voudrait aussi mener une sensibilisation sur la thématique de l'heure qui concerne « Une seule santé » : Santé animale, santé environnementale et la santé humaine, en mettant un accent particulier sur la sécurité alimentaire.

Conclusion :

Sur l'épineuse question du financement des pays développés à l'appui de l'action climatique dans les pays en développement, le texte souligne la nécessité de mobiliser le financement climatique « de toutes les sources, pour atteindre le niveau nécessaire à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris, y compris en augmentant sensiblement le soutien aux pays en développement parties, au-delà de 100 milliards de dollars par an ». Aux côtés de la finance relevé ci-dessus, de l'énergie ou de la jeunesse, la question du genre s'est fait une place dans la grande messe du climat à Glasgow. Pour Monique Catherine BISSECK Epse YIGBEDEK, Coordinatrice Régionale du REFADD, il faudrait absolument tenir compte des femmes dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique Centrale. Les femmes du Bassin du Congo ne veulent pas être les oubliées lorsque les projets recevront les financements alloués par les pays industrialisés. Elles espèrent être intégrées lors de la mise en œuvre du financement des cent milliards de dollars promis au Bassin du Congo. Elle affirme que les femmes ont des projets dans l'agriculture, le reboisement, la production laitière, le charbon de bois etc... Elles pensent d'ailleurs qu'elles sont la solution efficace dans la lutte contre le réchauffement de la planète.

En somme, le document final de la COP26, connu sous le nom de « Pacte de Glasgow pour le climat », invite 197 pays à rendre compte de leurs progrès en matière d'ambition climatique l'année prochaine, lors de la COP27, qui se tiendra en Égypte.

Le document final consolide également l'accord mondial visant à accélérer l'action sur le climat au cours de cette décennie. Il prévoit également des délais plus stricts pour que les gouvernements mettent à jour leurs plans de réduction des émissions. Ceux-ci seront accompagnés dans cette action par les autres groupes d'acteurs, en l'occurrence les femmes.

Remerciements : LE REFADD renouvelle ses remerciements au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) qui a rendu possible notre participation à cet important événement. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de la COMIFAC dont le Pavillon « COMIFAC - Congo Basin Initiatives » était le Hub de l'Afrique centrale, l'espace permanent de représentation des pays de l'espace COMIFAC et ses partenaires au sein du Parc d'exposition de Glasgow pendant la COP 26 en zone bleue. C'était un lieu d'accueil central pour les publics (Pays de la COMIFAC, partenaires du Bassin du Congo, entreprises, ONGs, visiteurs grand public ...), les délégués et les personnalités invitées, ce qui a rendu cet espace mémorable.

<https://www.comifac.org/> et <https://pfbc-cbfp.org/home.html>